

Déclaration du Gabon à l'occasion de l'adoption des
documents finaux de l'EPU du Colombie

(Genève, le 19 septembre 2013)

Monsieur le Président,

Le Gabon salue chaleureusement la délégation de la Colombie et la remercie pour sa présence à cette Assemblée plénière en vue de l'adoption des documents finaux relatifs à son EPU qui s'était déroulé ici même le 23 avril 2013.

Ma délégation note que la Colombie est partie prenante à un grand nombre d'instruments internationaux en matière de promotion et de protection des droits de l'homme et se félicite de la pleine coopération de ce pays avec les procédures et mécanismes du système des Nations Unies de promotion et de protection des Droits de l'homme.

Tout en saluant les efforts déployés par le Gouvernement colombien pour renforcer l'Etat de droit ainsi que toutes les initiatives entreprises par les autorités de ce pays sur le plan législatif et politique en vue de combattre la corruption et l'appropriation illégale des terres, le Gabon recommande à la Colombie de poursuivre ses efforts pour parvenir au plein respect des droits de l'homme et la mise en œuvre d'une administration efficace de la justice en vue de consolider la paix et réduire l'impunité.

Pour terminer, le Gabon souhaite plein succès à la Colombie dans la mise en œuvre des recommandations formulées par les membres du Conseil le 23 avril dernier et invite le Conseil à adopter son rapport.

Je vous remercie.